



N°77 - SEPTEMBRE 2011

Édito
du Président
Pierre MARINÉ

Bulletin du Comité Régional Olympique et Sportif Provence - Alpes

Entre deux chaises ...

Notre modèle sportif s'essouffle. Basé sur la coopération entre l'Etat et le mouvement sportif, ce modèle devient fragile ...

L'Etat se désengage et favorise ainsi l'ouverture du secteur marchand. Nous en sommes aujourd'hui à résister à une trop grande privatisation du sport sans avoir totalement échappé à son étatisation. Autant un Etat omnipotent n'est pas souhaitable, autant la subordination à des seuls intérêts privés est inacceptable.

Alors comment faire, me direz-vous, à l'heure où on se retrouve le cul entre deux chaises ? L'autonomie totale du mouvement sportif étant impossible, la seule voie à suivre semble être celle d'une autonomie concertée, négociée au travers de partenariats entre les quatre piliers, chers à Denis Masseglia, du sport français.

La gouvernance du sport ne peut être que partagée. Il s'agit aujourd'hui d'approfondir nos relations, de jouer sur les complémentarités et d'agir ensemble dans la concertation. L'objectif est bien, à terme, d'aller vers une plus grande synergie entre le mouvement sportif et les acteurs institutionnels et privés qui contribuent à la réalité du sport d'aujourd'hui.

C'est pour aller dans ce sens que le CROS Provence-Alpes est partie prenante pour la réussite tant des Assises Régionales du Sport le 13 octobre **avec le Conseil Régional** que de la Conférence du 27 octobre **avec le monde économique**.

ASSISES RÉGIONALES DU SPORT,

Lancement le 13 octobre



Dans le cadre de sa politique dans le domaine du sport, le Conseil Régional organise en étroite collaboration avec le mouvement régional olympique et sportif les **Assises Régionales du Sport**.

Le lancement de ces Assises aura lieu, en présence du Président Vauzelle, le 13 octobre prochain dans l'hémicycle de l'hôtel de Région.

Cette **première démarche consacrée à l'échelon régional**, sera suivie de **réunions départementalisées** réunissant, pour chacune d'entre elles, à la fois les pratiquants, les dirigeants de clubs, de comités et de ligues, les élus ainsi que les agents de l'Etat et des Collectivités.

Ces réunions ont vocation à mettre en place une démarche de concertation et d'échanges dans le but de faire le point sur les orientations et les initiatives des principaux acteurs régionaux du sport et sur leurs capacités et moyens à les mener à bien.

L'idée est bien de croiser les données et les informations entre tous les acteurs afin d'en

mesurer l'impact et donner ainsi plus de cohérence et d'efficacité à une véritable politique sportive régionale.

Pour ce faire, cinq thèmes seront abordés :

- Encourager le sport pour tous.
- Favoriser le sport de haut niveau dans le respect de l'éthique sportive.
- Aider à la professionnalisation des structures sportives.
- Intégrer le sport dans une logique d'aménagement du territoire et de développement durable.
- Contribuer à la santé publique par la pratique sportive.

Les réunions dans les départements **se dérouleront avant la fin de l'année**.

Les conclusions de ces Assises seront suivies de la mise en place à terme, sur des bases solides, de la **"Conférence Régionale du Développement du Sport"** qui pourrait



permettre dans l'avenir, du moins peut-on le souhaiter, de développer des politiques concertées, de mutualiser les moyens disponibles

et de concevoir des procédures de prise de décision plus efficaces.

FORMATION DIPLOMANTE Directeur de Structures Sportives

La 1^{ère} promotion du Diplôme d'Etat Supérieur Directeur de Structures Sportives s'achève en décembre 2011.

Pendant 18 mois, 12 directeurs ou directeurs adjoints de structures sportives de la région ont participé à cette formation innovante par son contenu, sa spécificité "sportive" et son partenariat exemplaire entre le CROS, le CREPS Sud-Est et la chaire "Société, Sport et Management".

Une 2^{ème} "promo" se prépare pour mars 2012. Cette formation de niveau II se déroule selon le principe de l'alternance avec des temps de formation en centre mais également en entreprise.

Les dossiers de candidatures sont à déposer au plus tard le 23 janvier prochain.

Plus d'infos sur www.crosprovencealpes.com

CENTRE DE FORMATION Au service des acteurs du sport

Cela fait un an déjà que le **Centre Régional de Formation "Christian Chalvidan"** a été inauguré. Bon nombre d'entre vous sont déjà venus ou ont déjà utilisé les trois salles aménagées pour des réunions, des formations ou encore des assemblées générales.

L'environnement extérieur, la configuration de l'espace et l'adaptabilité des salles permettent de bénéficier d'un cadre de travail idéal.

Au cours de ces derniers mois, pas moins de **12 assemblées générales** de ligues et comités départementaux, **38 réunions** et **51 journées de formations** ont été accueillies par le Centre "Christian Chalvidan" pour une fréquentation de près de 2000 personnes. Alors pourquoi pas vous !

Plus d'infos sur www.crosprovencealpes.com

CROS PROVENCE-ALPES Commission Sport Haut Niveau

La Commission Territoriale du Sport de Haut Niveau mise en place par le CROS a pour objectif de contribuer au rayonnement du sport de haut niveau en région en respectant les dispositifs existants et en fédérant toutes les énergies pour apporter une plus value en matière d'information et d'accompagnement aux athlètes, entraîneurs et dirigeants.

C'est dans ce but qu'elle va organiser le **26 novembre au CREPS d'Aix-en-Provence une Rencontre** intitulée : **"Les sportifs de haut niveau en Région"**.

Quelles évolutions pour renforcer l'accompagnement du double projet ? Quelles synergies possibles ? Comment améliorer la mutualisation des moyens ?

Tels sont quelques uns des sujets qui seront abordés au cours de cette rencontre.

Pour plus de renseignements, venez consulter notre site internet : www.crosprovencealpes.com



Interview

3 QUESTIONS à Marc EYRAUD

Directeur de l'Association Régionale des Psychologues du Sport

Quelle est la raison d'une telle mission ?

En 2009, différentes affaires médiatisées ont conduit le Ministère de la Jeunesse et des Sports à mettre en place un dispositif de « Lutte contre la maltraitance dans le domaine du sport ». Ce dispositif comprenait notamment une formation obligatoire pour tous les Conseillers Techniques Sportifs. L'action combinée d'un médecin, d'un juriste et de psychologues a permis à ces cadres d'Etat une prise de conscience sur l'importance de s'interroger et débattre sur ce sujet.

Dans la continuité, une enquête a été commanditée par la DRJSCS et menée par l'AREPS auprès des responsables et entraîneurs de pôles hors CREPS, afin de répondre à leur souhait d'approfondir et développer cette notion de maltraitance dans le domaine du sport.

Qu'est-ce que la maltraitance ?

C'est là toute la complexité de cette thématique : il n'y a pas une maltraitance, mais des maltraitements.

Nous pouvons déjà différencier les maltraitements en fonction de ceux qui la subissent : ce peut être les sportifs, mais aussi les entraîneurs, les dirigeants, les parents...

Ensuite, la maltraitance peut concerner bien des aspects tels que la blessure, le surentraînement, l'emprise mentale, le bizutage, le harcèlement moral... Ce ne sont pas pour autant chacun de ces aspects qui sont en soi maltraitant, c'est le contexte dans lequel cela arrive et/ou le ressenti de la personne concernée.

Je voudrais prendre deux exemples.

1) Dans le cadre d'un bizutage, une fille est contrainte à sortir du vestiaire torse nu sous le regard de tout le monde. Certaines filles vont bien vivre cette situation et effectuer ce bizutage sans contrainte : il n'y a pas maltraitance ! Certaines filles peuvent cependant, pour différentes raisons qui leur sont propres, être extrêmement gênées et effectuer ce bizutage sous la contrainte : il y a maltraitance !

2) Dans le cadre d'un entraînement préparatoire à une compétition, un sportif se fait une entorse au genou lors de sa réception après un saut en longueur. Le sportif a fait une erreur et s'est blessé n'ayant pas respecté les consignes : il n'y a pas maltraitance. L'entraîneur a mis la pression à cet athlète pour qu'il se dépasse, sans tenir compte de l'état de fatigue avancé de ce dernier : il y a maltraitance. Les dirigeants n'ont pas voulu rajouter le sable manquant dans la fosse de réception pour des raisons financières depuis plusieurs mois : il y a maltraitance !

Que faut-il faire pour prévenir ces maltraitements ?

Il est important d'avoir à l'esprit que les maltraitements sont rarement volontaires ! Elles ont lieu par négligence, par ignorance, voire par isolement.

Il est donc nécessaire de se rendre compte que nous pouvons tous être maltraitants sans en avoir conscience ! Ainsi, le plus important est de s'informer voire de se former sur cette thématique afin d'être réactif en la matière.

A ce propos, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) termine actuellement une série d'actions sur cette thématique. Il y a notamment des groupes d'échanges qui vont être organisés sur la Région PACA au mois d'octobre prochain, suivis d'une conférence de sensibilisation en partenariat avec le CROS Provence-Alpes au mois de décembre.

Renseignements : Claude SALVAN (DRJSCS) - 06 27 02 24 55 ou Marc EYRAUD (AREPS) - 06 83 84 82 74



CROS PROVENCE-ALPES

Campagne CNDS 2011

Le CROS Provence-Alpes, en la personne d'Alain Fischer et de Jean-David Bonnet, ne ménage pas sa peine pour assurer dans les meilleures conditions la co-gestion des crédits du CNDS.

En ce qui concerne les ligues et comités régionaux, **116 dossiers ont été déposés** cette année, soit 6 de moins qu'en 2010, 5 dans le collège non olympique et 1 dans celui des affinitaires.

Au sein de ces dossiers, **475 fiches actions, PSE et pôles espoirs ont été renseignés.**

La palme revient aux fiches "formation" (108) puis "accès au haut niveau/pôles espoirs" (96) et "aides directes à l'activité" (79).

Il faut noter la recrudescence cette année, au niveau des entités régionales, des demandes de création d'emploi. Cette année, 40 créations d'emploi ont été aidées par le PSE **dont 8 au profit des ligues et comités régionaux.**

Avec les dossiers votés au cours des années antérieures, ce sont actuellement **22 ligues ou comités qui sont aidés par ce dispositif.**

• 30 pôles espoirs dont 9 en CREPS et 11 structures d'accès au haut niveau ont été aidés.

• Pour ce qui est des enveloppes dites "complémentaires", il faut relever :

* 26 projets "jeunes filles" et "personnes en situation de handicap" dont 8 projets de ligues.

* 14 projets pour l'enveloppe "développement durable" dont 5 au profit des ligues.

* Le financement des 10 structures médico-sportives de la région.

* Enfin, 14 projets de journées "Sentez-Vous Sport, Santé-Vous Bien !" ont été labellisés dont 13 financés.

Enfin pour les équipements sportifs de proximité, le dossier n'est pas clos, 8 dossiers ont été retenus sur l'enveloppe "jeunes scolarisés", 8 également pour la "mise en accessibilité" et 5 pour les "quartiers en difficulté".



Contact : Jean-David BONNET - 04 42 10 22 04

COLLOQUE

"SPORT- SANTÉ- ENTREPRISE"

C'est le **27 octobre prochain**, à Cassis, que le CROS Provence-Alpes et l'Union Patronale Régionale, avec le soutien de la ville de Cassis, **vont organiser le colloque "Sport - Santé - Entreprise".**

Les organisateurs de cette manifestation se sont engagés mutuellement dans la promotion des pratiques sportives au sein des entreprises. Il s'agit de démontrer que le monde du sport et celui de l'entreprise n'appartiennent pas à des sphères séparées (travail-loisirs) mais, au contraire, qu'ils évoluent vers une logique convergente. Une logique qui part du postulat qu'une pratique sportive régulière favorise un meilleur état de forme, de disponibilité au travail et **impacte donc sur la productivité en entreprise.**

Il s'agira au cours de ce colloque de s'interroger sur les conditions de cette pratique sportive adaptée à l'entreprise et sur la nécessaire démarche volontaire des employeurs pour la favoriser. Déjà engagé dans la promotion des APS favorisant un meilleur état de forme pour le plus grand nombre de nos concitoyens, le CROS Provence-Alpes est déjà l'opérateur en Provence-Alpes du dispositif "Sentez-Vous Sport, Santé-Vous Bien !" Avec ce colloque, il souhaite franchir une étape de plus dans la délivrance de son message sur la pratique sportive favorable à la santé **en ciblant le milieu de l'entreprise.**

Il s'agira dans l'avenir de favoriser le dialogue et la collaboration entre les acteurs sport et entreprise, de déclencher dans les entreprises des actions préventives sport/santé et d'initier, à terme, la mobilisation de financements d'entreprise dans le cadre du mécénat.

Pour ce faire, à l'issue du colloque, l'Union Patronale régionale PACA et le mouvement olympique et sportif régional **signeront une convention de partenariat.**

Agenda

14 octobre 2011

Formation CROS PA : La gestion du risque pour le dirigeant sportif

21 et 22 octobre 2011

Formation CDOS 04 : Le projet associatif : élément fondateur et fédérateur de l'association sportive

8 novembre et 2 décembre 2011

Formation CROS PA : Constituer et animer une équipe

